



Anderlecht: Un Plan d'Action pour renforcer la sécurité dans le quartier du Parc Forestier.

Plusieurs signalements de nuisances à hauteur du Parc Forestier ont été adressés par les habitants à Fabrice Cumps, Bourgmestre d'Anderlecht. Un Plan d'Action a dès lors été lancé par le Bourgmestre avec la Police d'Anderlecht de la Zone de police Midi afin d'y renforcer la sécurité.

Un sentiment d'insécurité s'est développé dans ce quartier d'Anderlecht où des nuisances liées au trafic de drogues et à des regroupements à des heures tardives ont été signalées.

Suite à une concertation entre le Bourgmestre d'Anderlecht et la division de police d'Anderlecht de la Zone de police Midi, un plan d'action a été mis en place afin de mettre fin à ces nuisances et redonner la possibilité aux citoyens de jouir de leur quartier en toute sécurité.

Ce plan d'action « Parc Forestier », détaille la problématique et la mise en œuvre d'actions : Présence, contrôle et identification des personnes impliquées.

Ce projet, qui en est à ses débuts, sera adapté en fonction de l'évolution de la situation.